

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Football/Coupe du monde 2023 : une page d'histoire écrite par les Africaines



La Nigériane Asisat Oshoala, auteur du but décisif contre l'Australie au Mondial féminin 2023.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

BIEN qu'elle ne comptera aucune nation en quarts de finale de la Coupe du monde féminine 2023, l'Afrique n'a pas moins, elle aussi, écrit un chapitre de l'histoire de la compétition qui s'est disputée dans sa 9e édition.

Avant même le coup d'envoi du tournoi planétaire co-organisé par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, du 22 juillet au 22 août 2023, le continent comptait déjà un représentant en plus par rapport à la précédente levée (en 2015 au Canada), du fait du passage de 24 à 32 équipes en phase finale. Idem chez les arbitres où le nombre est passé de trois à quatre arbitres centrales (avec pour la deuxième présence de suite du numéro un continental, l'emblématique rwandaise Salima Mukansanga) et de quatre à sept arbitres assistants.

Côté parcours des équipes, les quatre représentants africains ont au moins chacun remporté un match de poule. Une autre première. Tout comme la qualification de trois nations (Afrique du Sud, Maroc et Nigeria) en 8es de finale. Classant ainsi la Caf

(Confédération africaine de football) derrière l'UEFA, sa puissante paire d'Europe (8 qualifiés sur 12 participants) et, surtout, devant celles toutes aussi plus développées que sont la Conmebol (Amérique du Sud, 1/3), la Concacaf (Amérique du Nord, centrale et Caraïbes, 2/6) et le binôme Asie-Océanie (2/6). Logé dans le groupe B, le Nigeria, qui n'a perdu aucun match dans le temps réglementaire, a vécu son moment de gloire en battant l'Australie (3-2 grâce au but décisif de sa star et attaquante du FC Barcelone Asisat Oshoala) et n'a été éliminé qu'aux tirs au but (2-4) par l'Angleterre, après avoir tenu tête à la championne d'Europe en titre jusqu'au bout des prolongations (0-0). Pour la 9e participation du pays africain détenant le plus grand nombre de matchs disputés (26) et le meilleur parcours (quart de finaliste en 1999) en phase finale. Pour son deuxième Mondial de rang, l'Afrique du Sud est cette fois sortie des poules, avant de tomber devant les Pays-Bas (0-2). Mais au premier tour les championnes d'Afrique sortantes, avec une victoire (contre l'Italie, 3-2), un nul (face

à l'Argentine 2-2) et un revers (1-2) devant la Suède (tombeuse des États-Unis, reines en titre, en 8e de finale) ont réussi le coup de force de terminer à la deuxième place du groupe G.

Novices sur la scène mondiale, la Zambie et le Maroc n'ont pas manqué d'ambition pour porter haut le flambeau continental. Après deux lourdes défaites contre le Japon (0-5) et l'Espagne (0-6), les Zambiennes ont soigné leur sortie avec une belle victoire (3-1) sur le Costa Rica dans la poule C.

Alors que les Marocaines sont

parvenues à surmonter un douloureux baptême du feu devant l'Allemagne (0-6), pour signer deux succès identiques (1-0) pour venir à bout de la Corée du Sud et la Colombie. Avant que la marche soit à nouveau trop haute pour les Lionnes de l'Atlas dominées par la France (0-4), hier en 8e de finale.

Mais qu'importe pour les vice-championnes continentales qui, après l'épopée de la sélection masculine à la Coupe du monde 2022 au Qatar, ont confirmé à la face du monde les retombées d'un ambitieux programme de

développement du football dans le Royaume chérifien.

Même si au classement final par équipes d'une édition où le nivellement des valeurs est plutôt allé vers le bas, voir le Nigeria (10e), le Maroc (12e) et l'Afrique du Sud (16e) assurés de terminer plus haut que l'Allemagne (17e), le Brésil (18e), le Portugal (19e), le Canada (21e), l'Italie (22e) ou la Chine (23e) n'est nullement le reflet de ce qu'est véritablement le football féminin dans ces différents pays.



Communiqué du Centre Gabonais des Élections (CGE)

Le Centre Gabonais des Élections (CGE) invite tous les candidats tête de liste aux élections locales du 26 août 2023, des provinces de l'Estuaire et du Haut-Ogooué, ou leurs représentants, à se présenter au siège du CGE sous les 48 heures à compter du mercredi 09 août 2023 à partir de 10h00, afin de procéder à la validation de leurs "bons à tirer" des bulletins de vote.

Le Président du CGE



Michel Stéphane BONDA